

# Stage été 1 du 01 juillet au 05 juillet 2019

*Le japon, Empire du soleil levant*

## Fiche d'inscription

Je soussigné ..... ( père / mère / ..... )  
domicilié (e), rue ..... N° .....  
à ..... (code postal) ..... (localité).  
Téléphone : .....

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

1. \_\_\_\_\_  
2. \_\_\_\_\_  
3. \_\_\_\_\_  
4. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Intitulé du stage	Nbre d'enfants	Participation aux frais (60€ pour le premier enfant, 55€ pour le deuxième et 50€ pour les suivants (hors repas))
1. Artistes japonais et art traditionnel <b>3-5 ans</b>		
2. Artistes japonais et art traditionnel <b>6-8 ans</b>		
3. Artistes japonais et art traditionnel <b>9-13 ans</b>		
<b>Signature :</b>		<b>TOTAL :</b>  €

Pour rappel : l'inscription de votre enfant sera effective quand :

- Nous disposerons de la fiche signalétique et de santé
- Nous disposerons de la fiche d'inscription au stage et au repas dûment complétée
- **Le paiement du stage fera office d'inscription et ce, quel que soit la période retenue dans l'année.**

**Les frais d'inscription et de repas** sont à verser sur le numéro de compte bancaire suivant : **BE55 0682 0191 6944** avec la communication suivante : **NOM + PRENOM + STG ÉTÉ 1 19**

## Stage été 1 du 01 juillet au 05 juillet 2019

### Réservation des repas

Fiche à renvoyer, **AU PLUS TARD**, 20 jours ouvrables avant le début du stage.

Nom et prénom du ou des participant(s) :

.....  
.....  
.....

Menu de la semaine :

Lundi 01 juillet 2019 : Poulet, compote, frites

Mardi 02 juillet 2019 : Boulettes sauce tomates, riz

Mercredi 03 juillet 2019 : Rôti de porc, pois/carottes, pomme de terre

Jeudi 04 juillet 2019 : Tortellinis jambon/fromage, crème de courgettes

Vendredi 05 juillet : Fish sticks, carottes mayonnaise, pomme de terre

	Nombre de repas	Repas 5€
Lundi 01 juillet		
Mardi 02 juillet		
Mercredi 03 juillet		
Jeudi 04 juillet		
Vendredi 05 juillet		
<b>TOTAL :</b>		<b>€</b>

*Il est toujours possible de réserver une soupe pour les repas tartines. La réservation et le paiement se feront le premier jour de stage. Merci de prévoir une enveloppe au nom de l'enfant mentionnant le nombre de jours et le montant exact du paiement.*

**Le montant des frais de repas est à nous verser en même temps que les frais d'inscription au stage.**

Dans le souci de prévoir une organisation efficace de notre restaurant « Soupe au lait », aucune réservation ou modification ne sera possible pendant la semaine de stage.